

Certains gens pensent que notre saison d'hiver suscitera des obstacles sérieux à la circulation des voitures du tramway; je serais de leur avis, si, vraiment, on continuait de négliger la voirie municipale comme on l'a fait jusqu'ici. Il existe à Québec un règlement municipal qui enjoint aux citoyens de ne pas laisser plus d'un pied de neige ou de glace sur les rues durant l'hiver. Ce règlement reste pour ainsi dire lettre morte; parce que la police n'est pas assez sévère et parce que la besogne est exclusivement laissée aux citoyens. Le tramway, pour circuler, devra assurément, ne pas avoir de chaque côté de la voie plus de six pouces de neige ou de glace. La compagnie aura à maintenir la voie en ordre et au moins à ce niveau sur une largeur de quatre pieds. Il faudra donc, bon gré mal gré, que les citoyens maintiennent aussi le reste de la rue à un niveau égal. Le tramway amènera forcément l'observation du règlement; et une fois que les citoyens en auront pris l'habitude, ils ne pourront se rappeler sans surprise le temps où, l'hiver, les rues de Québec étaient si mal entretenues. Toutefois, à mon avis, il y aurait quelque chose de mieux à faire que de s'en remettre aux citoyens pour l'enlèvement de la neige; et je crois que, coûte que coûte, il faudra que la corporation de Québec se charge tôt ou tard de ce service, pour en assurer l'exécution uniforme. L'enlèvement de la neige représente pour les contribuables en moyenne une taxe de \$15 à \$20. En imposant une taxe municipale pour l'entretien des rues, hiver et été, la corporation rendrait certes un grand service à ses administrés. Cette taxe se monterait à une minime fraction de la moyenne que je donne ci-haut, et le

service se ferait sans retard, avec uniformité, en donnant à des centaines de gens de l'emploi à cœur d'année.

L'entretien régulier et systématique d'une ville, si nécessaire au point de vue de la santé publique, fait, par ricochet, vivre une foule de gens, à preuve les chiffonniers et les vidangeurs. Dans les grands centres, sur ce continent ou l'ancien, on peut voir sur les dernières heures de la nuit un tas de gens armés de crochets, qui font la tournée des boîtes ou barils d'ordures déposés sur le bord des trottoirs. Il crochètent là-dedans tout ce qu'ils peuvent: les morceaux de papier et de carton, les vieilles chaussures, les trognons de fruits et de légumes, les carcasses de chats et de rats; d'autres recueillent le fumier. Tout cela est trié, assorti, empilé, rentre dans le domaine de l'industrie et en revient tôt ou tard sous toutes les formes imaginables. Le résidu s'en va combler des terrains marécageux. Comme l'on voit il n'y a rien de perdu.

Mais, je m'aperçois que je m'éloigne du tramway; cependant c'est lui qui, en provoquant l'organisation systématique de l'entretien des rues de la ville, amènera aussi pareils résultats ici.

On prétexte que nos rues sont bien étroites pour un tramway électrique. D'abord elles ne le sont pas plus que pour les tramways que nous avons. Tout de même, je conviens qu'elles sont étroites pour pareil service, et que, pour cette raison, nous devons choisir les plus larges d'entre elles. Mais je prévois aussi une chose: c'est que le tramway électrique deviendra lui-même avant peu un puissant facteur pour l'élargissement des rues où il passera. La circulation se faisant plus dense, plus active, on songera sérieusement à élar-

gir un bout de rue ici et là, et dans quelques années, nous aurons des rues suffisamment larges qu'on n'eût jamais pensé à améliorer de la sorte, si le tramway électrique n'eût pas existé. Je n'hésite pas à mettre au crédit de l'institution ce résultat que je regarde comme inévitable.

D'autre part, les gens qui abhorent le bruit, le tapager le mouvement de grandes circulations dans les rues qu'ils habitent, déménageront, et iront se fixer à distance du vacarme, si vraiment vacarme il y a. Conséquence, ouverture de nouvelles rues et développement d'un quartier, surtout dans la partie haute de la ville, du côté des plaines d'Abraham. Le tramway électrique aura été la cause première de ce déplacement et de cet agrandissement.

À côté de ce progrès, serons-nous obligés de compter des victimes du tramway? Certainement, il y aura des victimes, comme d'ailleurs tous les jours il y a des victimes de voitures de place, de convois de chemins de fer, de bateaux à vapeur, d'armes à feu. Mais peut-on, là sérieusement s'insurger contre ces inventions pour cette raison? Il n'est pas d'invention si utile et efficace qu'elle puisse être qui ne puisse pas à un moment donné causer mort d'homme. Et le tramway électrique ne peut pas, plus que les autres inventions, être décrété dangereux de ce chef par sa nature même. Vous voyez que l'institution d'un tramway électrique à Québec me trouve plein d'une confiance parfaite et inébranlable. Mon optimisme est, je crois, parfaitement raisonné et raisonnable. Il s'inspire simplement des résultats qu'ont eu partout ailleurs semblables services.

Tout ce que je regrette c'est que les

## GRAINS DE SEMENCE.

Blé, Avoine, Orge, Lentilles, Blé d'Inde à silos etc. Graine de Mil et Trèfle. Plâtre à terre Spécialité pour les cercles agricoles.

### POISSONS: HARENGS, MORUE, SAUMONS, ETC.

J. B. RENAUD & CIE, 126 à 140 Rue St-Paul, QUEBEC.

## J. A. PLAMONDON

Farines, Grains et Provisions, en lots, à la satisfaction des clients; Blé, Trèfle, Farines par char, Lard, Saïndoux, Poissons, Mil, Foin Presse, Fleur Préparée, etc.

Visite et Correspondance sollicitées.

Coin des Rues ST. ANDRE, DALHOUSIE et BELL'S LANE, Quebec.

MARCHAND EN GROS

## Les "POMPES DROLET" brevetées

Pour les Mines, les Tanneries, les Fabriques de Vinaigre: pour les approvisionnements d'eau en général, et pour tous autres usages.

### POMPES D'ALIMENTATION POUR CHAUDIERES

Les pompes les plus économiques et les meilleures du marché canadien.

DEMANDEZ LE CATALOGUE.

F. X. DROLET, Manufacturier et porteur des brevets  
Nos 75 à 79 Rue St-Joseph, à Québec, P. Q.

## L. COUSINEAU & E. GOHIER,

PROPRIETAIRES DES

Bois de Boulogne et Bois de Plaisance,  
Plateau St-Laurent, Boulevard St-Germain,  
Bocage Bordeaux, Bocage Cartier.

Des Lots à bâtir sont offerts en vente sur ces différentes propriétés, sur le bord de la rivière, à des conditions exceptionnellement faciles. S'adresser sur les lieux ou au bureau des propriétaires.

16 RUE ST-JACQUES

## FARINES.....

ET

## PROVISIONS

Lard en quart, Jambons fumés, Saïndoux en Chaudières et Seaux, Gruau, Barley, Pois, Fèves, Huile Morue et Loup-Marin, Sel, Beurre, Farines de toutes sortes. Une visite ou demande de prix sollicitée.

GEO. TANGUAY,

Bureau: 48 RUE ST-PAUL, QUEBEC.

Entrepôts: RUES ST-PAUL, BELL ET ST-ANDRE

## MARCHANDS SOUCIEUX

DE VOS INTERETS.

N'ACHETEZ PAS VOS

## TAPISSERIES

AVANT D'AVOIR VU

Notre Assortiment et nos Prix.

FORGUES & WISEMAN,

134 Rue St-Joseph, 68 Rue St-Pierre,

QUEBEC.